



*Avec Vous,
Luynes évolue !*

Quartier de Luynes
9 Allée de Lodena,
13080 – Aix-en-Provence

Tel : +33(0)4. 84. 830. 901

Courriel : LEA@luynoisenaction.fr

Web : www.luynoisenaction.fr – www.luynois.fr

Madame le Maire Sophie JOISSAINS

*Maire d'Aix-en-Provence,
Vice-Présidente de la Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Conseillère Métropolitaine de la Métropole Aix-Marseille Provence,*

CS 30715
13616 Aix-en-Provence Cedex 01

Luynes, le Mercredi 11 Décembre 2024,

Objet : Étude de faisabilité de la halte ferroviaire prévue sur la zone réservée n°102 au PLUI à Luynes

Madame le Maire,
Madame la Vice-Présidente de la Région SUD,

Lors du Conseil Municipal d'Aix-en-Provence du Vendredi 06 Décembre 2024, vous avez été interpellée par deux élus (*un parlementaire, et une ex-parlementaire*) à propos du projet de halte ferroviaire à Luynes : ils ont attiré votre attention sur tout l'intérêt que représente cette halte ferroviaire, pour les déplacements des concitoyens.

Nous vous rappelons l'historique de ce projet :

- Délibération du Conseil Municipal n°070680 en date du 09 Juillet 2007, qui localise le projet d'installation d'intérêt général pour une halte ferrée sur la ligne Marseille ⇔ Aix-en-Provence ;
- La réalisation de ce projet de halte ferrée a été confirmée lors de la réunion entre les partenaires concernés (RFF, CPA, CG13) le 20 Décembre 2011 ;
- Lors de la réunion de concertation du PLU du 19 Juin 2012, il a été acté ce qui suit : « *pour le long terme la réalisation de la halte ferrée, la Région, l'État et SNCF Réseau (ex RFF) assurent la mise en œuvre.* » ;
- Le PLU actuel comporte un emplacement réservé n°103 sur les parcelles HT312, HT97 et HT101, et emplacement réservé sur le projet actuel du PLUI en n°102.

Lors d'une réunion publique le 26 Novembre 2014, Madame le Maire d'Aix-en-Provence a précisé qu'elle ne voulait pas donner suite au projet de halte, sans qu'aucun débat, ni consultation des Luynois et du Conseil Municipal n'aient eu lieu ; le projet était alors totalement défini, et le financement assuré.

Par la suite, le 26 Janvier 2015, une pétition a été reçue par la Ville, soit plus de deux mois après la prise de décision par Madame le Maire.

L'analyse de la localisation des pétitionnaires montre que nombre d'entre eux n'étaient pas les plus impactés par le projet de Halte Ferroviaire : ils sont localisés, soit au centre du village de Luynes (*et donc ne sont pas concernés par les potentielles nuisances qui ont été soulevées*), soit hors de Luynes.

Quel était leur intérêt à agir ?

Depuis 2014, le contexte socio-économique et environnemental a bien évolué, et les attentes des citoyens ont changé :

- Les problématiques de déplacement dans La Métropole, soulevées lors de l'élaboration du PLU en 2012, se sont amplifiées et aggravées en particulier sur l'axe Aix ↔ Marseille : saturation du réseau routier autour de Luynes aux heures de pointe ;
- Implantation de l'HPP et développement intense de l'habitat au nord de Luynes ;
- De nouvelles attentes du public suite aux effets de plus en plus perceptibles du dérèglement climatique : diminution de nos rejets de gaz à effet de serre et de polluants, taux de particules fines dans l'air, et engagements de la France à la COP27 et aux suivantes.

Pour ces différentes raisons, nous avons proposé un projet revisité qui n'obère en rien tous les autres projets de transport :

- Faire en sorte que les 72 trains, qui traversent actuellement Luynes, puissent y marquer un arrêt ;
- Le projet consiste en la construction d'un quai dans la zone d'arrêt, permettant aux Luynois de monter et descendre des voitures en respectant les conditions de sécurité, et les normes constructives ;
- Pas de trafic, ni de matériel, ni de nuisance supplémentaire, car utilisation et optimisation du matériel roulant déjà en service ;
- Investissement (*hors foncier*) limité et inférieur à 1 million d'euros.

A minima, les gains attendus sont les suivants :

- Report des déplacements en véhicules particuliers sur les transports existants ;
- Circulation en site propre déjà existant ;
- Pas de nuisance supplémentaire ;
- Décongestion de la circulation routière, et diminution de son impact environnemental ;
- Possibilité de se déplacer à vélo en dehors d'Aix-en-Provence, vers Marseille ou Gap, voire au-delà, dans les Alpes et sur la côte méditerranéenne.

Pour connaître l'avis de la population sur ce sujet, nous avons organisé un sondage ouvert à tous en Juin 2023 (*toujours ouvert à cet instant*).

Parmi le près d'un millier de personnes qui ont répondu à l'enquête en ligne, **73%** se disent favorables au projet, et **73%** assurent qu'ils utiliseront cette halte (*d'après les résultats arrêtés en Janvier 2024, qui ont certainement évolué depuis, et dans un sens favorable*) ;

Parmi eux, seuls **20%** utiliseront leur véhicule pour s'y rendre ce qui conforte son intérêt : **66%** comptent s'y rendre à pied, et **24%** à vélo.

Nous constatons donc une forte attente des concitoyens pour ce projet.

Afin d'y répondre de manière objective, il nous semble indispensable de faire, dans les meilleurs délais, une étude de faisabilité.

C'est pourquoi nous vous demandons, en tant que Maire d'Aix-en-Provence, Vice-Présidente de la Région Sud, et Conseillère Métropolitaine de la métropole Aix-Marseille Provence, **de bien vouloir diligenter une étude de faisabilité pour le projet de halte ferroviaire à Luynes** : ce type d'étude se réalise pour moins de 5 000€, et dans un délai de trois mois.

Pour votre information, nous consultons tous azimuts depuis plusieurs mois, afin de pousser ce projet sur de « bons rails ».

En Juin 2024 et par le biais de nos deux anciens députés de la 11^{ème} et 14^{ème} Circonscriptions, il devait se tenir une rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, sur site ; annulée en raison de la dissolution de l'Assemblée Nationale.

En parallèle, nous avons demandé plusieurs rencontres à Monsieur Jean-Pierre SERRUS (*Vice-Président de la Région Sud en charge des transports*) afin d'en discuter de vive-voix, en vain.

Enfin, nous vous avons déjà contacté par voie postale le Vendredi 17 Mai 2024, où nous vous demandions un entretien à ce sujet ; en vain à cet instant.

Nous réitérons ainsi notre demande, dans l'espoir d'un retour favorable de votre part.

Pour le moment, et à l'exception de votre réponse au Conseil Municipal d'Aix-en-Provence du 06 Décembre 2024, la Ville se montre très silencieuse sur le sujet : nous demandons simplement à être reçus pour savoir si, oui ou non, la Ville souhaite poursuivre dans notre sens.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément que vous jugerez utile, et souhaitons que vous puissiez apporter une réponse favorable à la demande des nombreux Luynois qui nous soutiennent et nous font confiance.

Dans l'attente de vous lire et de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de notre parfaite considération.

L'Équipe Halte Ferroviaire
de Luynois en Action — LEA

Tel : +33(0)4.84.830.901

Courriel : equipe-halteferroviaire@luynoisenaction.fr

Pièces-jointes (5 documents) :

- *Courrier du Vendredi 17 Mai 2024 adressé à Madame le Maire d'Aix-en-Provence ;*
- *Courrier du Vendredi 23 Août 2024 adressé à M. Jean-Pierre SERRUS, Vice-Président de la Région Sud ;*
- *Dossier d'étude simplifié sur le projet de Halte Ferroviaire à Luynes (Version du 06 Mai 2024) ;*
- *Résultats à notre sondage sur le projet de Halte Ferroviaire à Luynes (Version du 11 Janvier 2024) ;*
- *Répartition géographique des pétitionnaires en 2015.*

Courrier envoyé en RAR, et par voie électronique le 11 Décembre 2024,

Copie envoyée par voie électronique à Laurent Dillinger,

Copie envoyée par voie électronique à Anne-Laurence Petel,

Copie envoyée par voie électronique à Marc Pena,

Annexé en tant que lettre ouverte sur www.luynoisenaction.fr.